

Règlement communal temporaire de circulation

Route barrée rue du Merschgrund à Hobscheid

En raison de travaux de raccordements dans la rue du Merschgrund à Hobscheid, le collège échevinal, lors de sa séance du 3 novembre 2025, a voté un règlement temporaire de circulation avec la teneur suivante :

- Art. 1 : Le vendredi, 7 novembre 2025, entre 8h30 et 11h30, la circulation à Hobscheid est réglée comme suit :
- interdiction de toute circulation dans la rue du Merschgrund à la hauteur de la maison sise au no. 26.
- Art. 2 : La réglementation en question sera signalée conformément aux prescriptions afférentes du Code de la Route.
- Art. 3 : Les infractions aux prescriptions du présent règlement seront punies conformément à l'art. 26 de la loi du 13 juin 1994 relative au régime des peines.

Eischen, le 4 novembre 2025
Pour le Collège Échevinal

Le Secrétaire f.f.

Le Bourgmestre



Caroline Robert



Serge Hoffmann